

Dossier des comptes annuels

Pour l'exercice
du 01/01/2023 au 31/12/2023

-0-0-0-

SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT

54 rue Croix de Seguey
33000 BORDEAUX

-0-0-0-

SIRET : 40351850900027
APE : 6810Z

Présenté par :

Laurent KARST

ATTESTATION
■ **d'expert comptable**

En notre qualité d'Expert-Comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 5 février 2016, nous avons effectué une mission de **PRESENTATION** des comptes annuels de :

SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT

54 rue Croix de Seguey
33000 BORDEAUX

Les comptes annuels ci-joints relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan.....	1 029 411 Euros
■ Chiffre d'affaires	255 630 Euros
■ Résultat net comptable.....	- 51 526 Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de Présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Floirac,
Le 10 juin 2024

Pour la COMPAGNIE FIDUCIAIRE


Nicolas RAFFALOVICH
Expert-Comptable Associé

Sommaire

COMPTE DE RESULTAT	1
COMPTE DE RESULTAT DETAILLE	3
<i>Détail Des Comptes De Produits</i>	3
<i>Détail Des Comptes De Produits (suite)</i>	4
<i>Détail Des Comptes De Charges</i>	5
<i>Détail Des Comptes De Charges (suite)</i>	8
BILAN ACTIF	9
BILAN PASSIF	10
BILAN DETAILLE	11
<i>Détail des Comptes d'Actif</i>	11
<i>Détail des Comptes d'Actif (suite)</i>	12
<i>Détail des Comptes de Passif</i>	13
<i>Détail des Comptes de Passif (suite)</i>	14
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	15
<i>PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	15
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	17
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	19
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	20
<i>DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE</i>	21
LISTE DES IMMOBILISATIONS	23
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	26

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Ventes de marchandises	20 000		20 000	435 000
Production vendue biens				
Production vendue services	235 630		235 630	437 642
Chiffres d'affaires Nets	255 630		255 630	872 642
Production stockée				-11 756
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			10 667	16 667
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			45 875	3 660
Autres produits			7 241	7 142
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			319 412	888 355
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)			18 350	375 023
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			111 024	254 784
Impôts, taxes et versements assimilés			4 997	7 914
Salaires et traitements			191 267	261 960
Charges sociales			52 248	53 027
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 340	4 130
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			165	11 292
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			381 391	968 130
R E S U L T A T E X P L O I T A T I O N			-61 979	-79 775
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			1 582	5 976
Produits des autres valeurs mobilières			75	
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			1 657	5 976
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			13 160	46 715
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			13 160	46 715
R E S U L T A T F I N A N C I E R			-11 502	-40 739
R E S U L T A T C O U R A N T A V A N T I M P O T			-73 481	-120 514

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 500
Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 500	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 500	2 500
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	545	5 539
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	545	5 539
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	21 955	-3 039
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	343 570	896 831
TOTAL DES CHARGES	395 096	1 020 384
R E S U L T A T N E T	-51 526	-123 553
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

Présenté en Euros

Détail Des Comptes De Produits	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
VENTES DE MARCHANDISES	20 000	435 000	- 415 000	-95.40
70700014 VENTE IMMEUBLE 6 AV ROGERS SALENG		435 000	- 435 000	-100.00
70700180 VENTES 17 RUE SAINT JEAN	20 000		20 000	
PRODUCTION VENDUE SERVICES	235 630	437 642	- 202 012	-46.16
70602010 PRESTATIONS TRANSACTIONS 20 %	212 238	413 580	- 201 342	-48.68
70602011 PRESTATIONS LOCATIONS 20%	1 525	4 646	- 3 121	-67.18
70810000 RETROCESSION FACTURES 20%	20 867	16 891	3 976	23.54
70820000 REFACTURATION SOUMAFE 20%		1 525	- 1 525	-100.00
70821100 BAIL AMODIATION	1 000	1 000		0.00
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	255 630	872 642	- 617 012	-70.71
PRODUCTION STOCKEE		-11 756	11 756	-100.00
71335001 VAR TRAVAUX EN COURS AV SALENGRO		-11 756	11 756	-100.00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION RECUES	10 667	16 667	- 6 000	-36.00
74000000 AIDE A L'APPRENTISSAGE	10 667	16 667	- 6 000	-36.00
REPRISES AMORT. PROV. TRANSFERT CHARGES	45 875	3 660	42 215	n/s
79100000 REMBOURSEMENTS ASSURANCE		1 366	- 1 366	-100.00
79112000 PART SALARIES TICKET RESTO	575	2 201	- 1 626	-73.88
79130000 REMBOURSEMENT TAXES FONCIERES	62	93	- 31	-33.33
79134000 REMBOURSEMENT COT SOC NEIL	41 038		41 038	
79134500 REMBOURSEMENT COT SOC K LIMERO	4 200		4 200	
AUTRES PRODUITS	7 241	7 142	99	1.39
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	7 241	4 827	2 414	50.01
75810000 REGULARISATION COMPTE NOTAIRES AN		2 316	- 2 316	-100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	319 412	888 355	- 568 943	-64.04

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE (suite)

Présenté en Euros

Détail Des Comptes De Produits (suite)	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	1 582	5 976	- 4 394	-73.53
76150000 INT S/CREANCE XXBS	986	4 702	- 3 716	-79.03
76150001 INT S/CREANCE SARL MAMELON VERT	596	1 260	- 664	-52.70
76151000 DIVIDENDES HOLDING BEST		14	- 14	-100.00
PRODUITS DES AUTRES VALEURS MOBILIERES	75		75	
76200000 INTERETS PERCUS COMPTES NOTAIRES	75		75	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 657	5 976	- 4 319	-72.27
PRODUITS EXCEPT. SUR OPERATIONS DE GESTION		2 500	- 2 500	-100.00
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 500	- 2 500	-100.00
PRODUITS EXCEPT. SUR OPERATIONS EN CAPITAL	22 500		22 500	
77520000 PRODUITS CESSIONS IMMO CORPORELLE	22 500		22 500	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 500	2 500	20 000	800.00

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE (suite)

Présenté en Euros

Détail Des Comptes De Charges	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
VARIATION DE STOCK (marchandises)	18 350	375 023	- 356 673	-95.11
60370005 VAR. STOCK RUE ST JEAN BORDEAUX	18 350		18 350	
60370006 VAR. STOCK 6 AV ROGER SALENGRO BE		375 023	- 375 023	-100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	111 024	254 784	- 143 760	-56.42
60400005 TRAVAUX RUE YVONNET		2 297	- 2 297	-100.00
60420004 TRAVAUX 6 AV ROGER SALENGRO BEGLE		700	- 700	-100.00
60610000 EAU ELECTRICITE GAZ	1 484	3 810	- 2 326	-61.05
60620000 CARBURANT		5 339	- 5 339	-100.00
60621000 CARBURANT TTC		1 887	- 1 887	-100.00
60630000 PETIT EQUIPEMENT	1 724	1 477	247	16.72
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	722	821	- 99	-12.06
60662000 CARBURANT	34		34	
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE		1 779	- 1 779	-100.00
61322000 LOCATION RUE DE LA CROIX DE SEGUE	27 844	24 300	3 544	14.58
61322500 LOCATION RUE DE LA CROIX DE SEGUE		12 000	- 12 000	-100.00
61331000 LOCATIONS DIVERSES	49		49	
61352000 LOCATIONS VEHICULES PONCTUELLES		2 691	- 2 691	-100.00
61420000 CHARGES COPROPRIETE	432	68	364	535.29
61520000 ENTRETIEN DES LOCAUX	566	113	453	400.88
61551000 ENTRETIEN VEHICULE	86	5 328	- 5 242	-98.39
61560000 MAINTENANCE	523	662	- 139	-21.00
61600000 ASSURANCES VEHICULE	-246	1 287	- 1 533	-119.11
61610000 ASSURANCES IMMEUBLES	1 694	1 682	12	0.71
61620000 ASSURANCES RC PRO	12 508	27 434	- 14 926	-54.41
61621000 ASSURANCES MULTIRISQUE	5 726		5 726	
61630000 ASSURANCES PGE	360	177	183	103.39
61640000 ASSURANCES EMPRUNT	182	183	- 1	-0.55
61850000 FORMATION		2 858	- 2 858	-100.00
62220000 COMMISSIONS ET COURTAGES SUR VENT		15 000	- 15 000	-100.00
62221000 COMMISSIONS APORTEURS	5 500	49 125	- 43 625	-88.80
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	8 795	8 215	580	7.06
62260001 HONORAIRES SOCIAUX	2 442	2 100	342	16.29
62260002 HONORAIRES JURIDIQUES	764	758	6	0.79
62260005 HONORAIRES CF EXCEPTIONNELS		861	- 861	-100.00
62260200 HONORAIRES AVOCAT	1 613		1 613	
62261000 HONORAIRES HUISSIERS		1 124	- 1 124	-100.00
62263000 HONORAIRES NOTAIRES	1 600		1 600	

Détail Des Comptes De Charges	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	215	552	- 337	-61.05
62310000 PUBLICITE INSERTIONS	16 067	35 466	- 19 399	-54.70
62340000 CADEAUX CLIENTS	248	1 536	- 1 288	-83.85
62410000 TRANSPORT SUR ACHAT	8	10	- 2	-20.00
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 949	4 574	- 2 625	-57.39
62511000 INDEMNITES KILOMETRIQUES SALARIES	5 318	9 308	- 3 990	-42.87
62560000 MISSIONS RECEPTIONS	3 438	14 698	- 11 260	-76.61
62610000 FRAIS POSTAUX	398	173	225	130.06
62620000 TELEPHONE FAX	3 492	5 150	- 1 658	-32.19
62700000 COMMISSIONS CHEQUES DEJEUNER	79	211	- 132	-62.56
62750000 FRAIS BANCAIRES CIC	473	613	- 140	-22.84
62751000 FRAIS BANCAIRES BPACA	3 441	3 886	- 445	-11.45
62753000 FRAIS BANCAIRES CAISSE EPARGNE		2 722	- 2 722	-100.00
62754000 FRAIS BANCAIRES BNP	1 496	1 811	- 315	-17.39
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 997	7 914	- 2 917	-36.86
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE	907	932	- 25	-2.68
63331000 FORMATION ERIC SOUBESTE		103	- 103	-100.00
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	914	939	- 25	-2.66
63511000 CFE	2 836	2 706	130	4.80
63512000 CVAE	-1	130	- 131	-100.77
63512100 TAXES FONCIERES IMMEUBLES	341	1 625	- 1 284	-79.02
63580000 QUOTE PART TVA PERDUE		1 478	- 1 478	-100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	191 267	261 960	- 70 693	-26.99
64110000 REMUNERATION DU PERSONNEL	172 409	177 462	- 5 053	-2.85
64120000 PROVISION CONGES PAYES	-10 312	1 723	- 12 035	-698.49
64140000 TICKET RESTAURANT	2 070	6 232	- 4 162	-66.78
64142000 INDEMNITES RUPTURE CONVENTIONNELL	23 917		23 917	
64400000 REMUNERATION - ERIC SOUBESTE		40 194	- 40 194	-100.00
64410000 ERIC SOUBESTE - ALLOCATIONS FAMIL	981	5 000	- 4 019	-80.38
64415000 ERIC SOUBESTE - CSG DEDUCTIBLE	652	6 422	- 5 770	-89.85
64420000 ERIC SOUBESTE - MALADIE	706	3 688	- 2 982	-80.86
64430000 ERIC SOUBESTE - VIEILLESSE	844	7 490	- 6 646	-88.73
64440000 ERIC SOUBESTE - COT MADELIN		10 068	- 10 068	-100.00
64441000 NEIL NARBONNE - COT MADELIN		3 681	- 3 681	-100.00
CHARGES SOCIALES	52 248	53 027	- 779	-1.47
64510000 COTISATIONS URSSAF	42 727	38 164	4 563	11.96
64530000 COTISATIONS RETRAITE	10 384	11 092	- 708	-6.38
64560000 COTISATIONS PREVOYANCES SANTE	2 927	2 992	- 65	-2.17
64580000 CHARGES SOCIALES S/CP	-4 237	413	- 4 650	-1125.91
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	447	365	82	22.47

Détail Des Comptes De Charges	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
DOTATIONS AUX AMORTS. SUR IMMOBILISATIONS	3 340	4 130	- 790	-19.13
68112000 DOTATIONS AMORT.IMMOS CORPORELLES	3 340	4 130	- 790	-19.13
AUTRES CHARGES	165	11 292	- 11 127	-98.54
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	165	11 292	- 11 127	-98.54
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	381 391	968 130	- 586 739	-60.61

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE (suite)

Présenté en Euros

Détail Des Comptes De Charges (suite)	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	13 160	46 715	- 33 555	-71.83
66116000 INTERETS PGE	507	120	387	322.50
66151000 INTERETS SC HOLDING BEST	4 292	8 989	- 4 697	-52.25
66152200 INTERETS PASCAL BOULONNE	8 361	7 466	895	11.99
66153000 INT C/C BPC WINE NON DED		20 936	- 20 936	-100.00
66163000 AGIOS BANCAIRES CAISSE EPARGNE		9 204	- 9 204	-100.00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	13 160	46 715	- 33 555	-71.83
CHARGES EXCEPT. SUR OPERATIONS DE GESTION	545	5 539	- 4 994	-90.16
67120000 PENALITES NON DEDUCTIBLES	225	621	- 396	-63.77
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	320	4 918	- 4 598	-93.49
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	545	5 539	- 4 994	-90.16

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2023 (12 mois)			31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	1 289	1 289		
Autres immobilisations corporelles	54 259	36 468	17 791	21 131
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	7 600		7 600	7 600
Créances rattachées à des participations	190 941		190 941	153 071
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	254 089	37 757	216 332	181 802
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	482 442		482 442	500 792
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	155 291		155 291	205 476
Fournisseurs débiteurs	843		843	
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 527		10 527	394
Autres	93 323		93 323	59 053
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	70 319		70 319	12 062
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	333		333	639
ACTIF CIRCULANT	813 079		813 079	778 416
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 067 168	37 757	1 029 411	960 218

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Capital social ou individuel	600 080	600 080
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	13 000	13 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	20 791	20 791
Report à nouveau	-548 138	-424 585
RESULTAT DE L'EXERCICE	-51 526	-123 553
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	34 207	85 733
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 344	41 768
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	786 622	656 601
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 778	23 144
Personnel	40 104	15 791
Organismes sociaux	40 318	62 054
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	75 394	33 879
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	519	1 288
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		26 835
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	12 125	13 125
DETTES	995 204	874 485
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 029 411	960 218

BILAN DETAILLE

Présenté en Euros

Détail des Comptes d'Actif	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	Variation
ACTIF IMMOBILISE	216 332	181 802	34 530
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	1 289	1 289	
28154000 AMORT. MATERIEL ET OUTILLAGE	-1 289	-1 289	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 791	21 131	- 3 340
21810000 INSTALLATIONS GENERALES	4 644	4 644	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	2 035	17 085	- 15 050
21830000 MATERIEL INFORMATIQUE	24 333	24 333	
21850000 MOBILIER	8 947	8 947	
21860000 OEUVRES D'ART	14 300	14 300	
28181000 AMORT. INSTALLATIONS GENERALES	-4 644	-4 644	
28182000 AMORT. MAT DE TRANSPORT	-2 035	-17 085	15 050
28183000 AMORT. MATERIEL DE BUREAU	-22 481	-20 035	- 2 446
28184000 AMORT. MOBILIER DE BUREAU	-7 309	-6 414	- 895
AUTRES PARTICIPATIONS	7 600	7 600	
26110000 TITRES DE PARTICIPATIONS - SARL X	5 000	5 000	
26110001 TITRES DE PARTICIPATIONS - SNC MA	2 500	2 500	
26110002 TITRES DE PARTICIPATIONS - SC HOL	100	100	
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	190 941	153 071	37 870
26700000 CREANCES RAT. SARL XXBS	129 479	94 541	34 938
26700001 CREANCES RAT. SNC MAMELON VERT	59 616	57 006	2 610
26780000 INT S/CREANCE SARL XXBS	1 250	264	986
26780001 INT S/CREANCE SARL MAMELON VERT	596	1 260	- 664

BILAN DETAILLE (suite)

Présenté en Euros

Détail des Comptes d'Actif (suite)	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	Variation
ACTIF CIRCULANT	813 079	778 416	34 663
MARCHANDISES	482 442	500 792	- 18 350
37100000 STOCK MARCHANDISES	470 442	470 442	
37100001 STOCK TERRAIN AV. VICTOR HUGO LE	12 000	12 000	
37100005 STOCK RUE ST JEAN BORDEAUX EDR 10		18 350	- 18 350
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	155 291	205 476	- 50 185
41100000 CLIENTS 20%	119 291	67 331	51 960
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	36 000	138 145	- 102 145
FOURNISSEURS DEBITEURS	843		843
40100000 FOURNISSEURS	843		843
ETAT, TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES	10 527	394	10 133
44566000 TVA DED S/ABS FRAIS GENERAUX	1 403	394	1 009
44580000 TVA A REGULARISER	8 998		8 998
44586000 TVA S/FACTURES NON PARVENUES	126		126
AUTRES	93 323	59 053	34 270
46700005 BORDELAISE DE RENOVATION	33 336	33 336	
46700011 DCHMS	281	281	
46745000 COMPTE SCI K-LIMERO	36 206		36 206
46751000 SCI 2 BES	23 500	23 500	
46756000 SCP BUGEAUD-ACQ RUE YVONNET		1 936	- 1 936
DISPONIBILITES	70 319	12 062	58 257
51210001 BNP - 723	212	968	- 756
51220000 BPACA - COMPTE COURANT	70 107	10 129	59 978
51280100 CIC - COMPTE COURANT		965	- 965
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	333	639	- 306
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	333	639	- 306

BILAN DETAILLE (suite)

Présenté en Euros

Détail des Comptes de Passif	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	Variation
CAPITAUX PROPRES	34 207	85 733	- 51 526
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	600 080	600 080	
10130000 CAPITAL SOCIAL	600 080	600 080	
RESERVE LEGALE	13 000	13 000	
10610000 RESERVE LEGALE	13 000	13 000	
AUTRES RESERVES	20 791	20 791	
10680000 AUTRES RESERVES	20 791	20 791	
REPORT A NOUVEAU	-548 138	-424 585	- 123 553
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-548 138	-424 585	- 123 553
RESULTAT DE L'EXERCICE	-51 526	-123 553	72 027

BILAN DETAILLE (suite)

Présenté en Euros

Détail des Comptes de Passif (suite)	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	Variation
EMPRUNTS ET DETTES	995 204	874 485	120 719
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	29 344	41 768	- 12 424
16410000 EMPRUNT PGE	29 344	41 768	- 12 424
ASSOCIES	786 622	656 601	130 021
45510000 C/C ERIC SOUBESTE	8 785	4 317	4 468
45511000 C/C HOLDING BEST	545 504	423 615	121 889
45519100 C/C PASCAL BOULONNE 12%	69 680	62 214	7 466
45519300 C/C MR ROULIER	80 000	80 000	
45519400 C/C MHT INVEST	70 000	70 000	
45580000 INTERETS A PAYER C/C PASCAL BOULO	8 361	7 466	895
45581000 INTERETS A PAYER C/C SC HOLDING B	4 292	8 989	- 4 697
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 778	23 144	- 12 366
40100000 FOURNISSEURS	10 022	23 144	- 13 122
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENU	756		756
PERSONNEL	40 104	15 791	24 313
42100000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	34 625		34 625
42820000 PROVISION CONGES PAYES	5 480	15 791	- 10 311
ORGANISMES SOCIAUX	40 318	62 054	- 21 736
43100000 URSSAF	5 709	13 134	- 7 425
43730500 AGRR EN COURS	4 627	5 350	- 723
43760000 PREVOYANCE KLESIA	1 102	1 334	- 232
43764000 ERIC SOUBESTE - RSI A PAYER		1 625	- 1 625
43764010 URSSAF ERIC SOUBESTE ECHEANCIER	27 578	34 046	- 6 468
43780000 TICKETS RESTAURANT		1 027	- 1 027
43820000 PROVISION CHARGES S/CP	1 301	5 538	- 4 237
ETAT, TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES	75 394	33 879	41 515
44551000 TVA A PAYER	49 512	2 903	46 609
44572000 TVA COLLECTEE 20%	19 882	6 501	13 381
44580000 TVA A REGULARISER		1 451	- 1 451
44587000 TVA S/CLIENTS FACTURES A ETABLIR	6 000	23 024	- 17 024
AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	519	1 288	- 769
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	230	860	- 630
44863300 FORMATION CONTINUE A PAYER	168	173	- 5
44863500 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	121	124	- 3
44865100 CVAE		131	- 131
AUTRES DETTES		26 835	- 26 835
41100000 CLIENTS 20%		26 797	- 26 797
46756100 SCP C.CAMPAGNE-IBARCQ		38	- 38
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	12 125	13 125	- 1 000
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	12 125	13 125	- 1 000

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION**➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles****✓ Coût d'entrée**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises est composé du coût de revient des immeubles (prix d'achat et frais accessoires) proratisé en fonction des lots restants à la clôture de l'exercice.

Les stocks de produits intermédiaires est composé par le cout des travaux sur les immeubles stockés.

Les coûts d'emprunt des stocks sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constituée lorsqu'à la clôture de l'exercice le coût d'entrée du stock excède la valeur nette probable de réalisation déterminée selon les conditions du marché.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 254 089 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	70 598		15 050	55 548
Immobilisations financières	160 671	39 370	1 500	198 541
TOTAL	231 269	39 370	16 550	254 089

Amortissements et dépréciations d'actif = 37 757 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	49 467	3 340	15 050	37 757
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	49 467	3 340	15 050	37 757

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel et outillage	1 289	1 289	0	5 ans
Installations generales	4 644	4 644	0	5 ans
Materiel de transport	2 035	2 035	0	4 ans
Materiel informatique	24 333	22 481	1 852	de 3 à 5 ans
Mobilier	8 947	7 309	1 639	10 ans
Oeuvres d'art	14 300	0	14 300	Non amortiss.
TOTAL	55 548	37 757	17 791	

Etat des créances = 451 258 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	190 941		190 941
Actif circulant & charges d'avance	260 317	260 317	
TOTAL	451 258	260 317	190 941

Produits à recevoir par postes du bilan = 37 846 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	1 846
Clients et comptes rattachés	36 000
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	37 846

Charges constatées d'avance = 333 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 600 080 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4 616	130.00	600 080
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4 616	130.00	600 080

Etat des dettes = 995 204 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	29 344	13 504	15 840	
Dettes financières diverses	786 622	786 622		
Fournisseurs	10 778	10 778		
Dettes fiscales & sociales	156 335	156 335		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	12 125	12 125		
TOTAL	995 204	979 364	15 840	

Charges à payer par postes du bilan = 20 479 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	12 653
Fournisseurs	756
Dettes fiscales & sociales	7 070
Autres dettes	
TOTAL	20 479

Produits constatés d'avance = 12 125 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 255 630 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	20 000	7. %
Prestations de services	213 763	83 %
Produits des activités annexes	21 867	8. %
TOTAL	255 630	100 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 37 846 €

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Int s/creance sarl xxbs(26780000)	1 250
Int s/creance sarl mamelon vert(26780001)	596
TOTAL	1 846

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablr(41810000)	36 000
TOTAL	36 000

Charges constatées d'avance = 333 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatee d'avance(48600000)	333
TOTAL	333

Charges à payer = 20 479 €

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Interets a payer c/c pascal boulonne(45580000)	8 361
Interets a payer c/c sc holding best(45581000)	4 292
TOTAL	12 653

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues(40810000)	756
TOTAL	756

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision conges payes(42820000)	5 480
Provision charges s/cp(43820000)	1 301
Formation continue a payer(44863300)	168
Taxe apprentissage a payer(44863500)	121
TOTAL	7 070

Produits constatés d'avance = 12 125 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	12 125
TOTAL	12 125

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Compte 21540000 / 28154000 MATERIEL ET OUTILLAGE									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Val. nette
0001 ECHAFAUDAGE	31/05/2016	1 289,00		1 289,00	L 20,00	1 289,00		1 289,00	
Sous-total		1 289,00		1 289,00		1 289,00		1 289,00	

Compte 21810000 / 28181000 INSTALLATIONS GENERALES									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Val. nette
0002 RKR SUSPENSIONS VERTIGO	12/05/2015	1 315,44		1 315,44	L 20,00	1 315,44		1 315,44	
0003 RKR 8 APPLIQUES	21/07/2015	618,45		618,45	L 20,00	618,45		618,45	
0004 RKR 4 SUSPENSIONS VAPEUR	17/12/2015	785,34		785,34	L 20,00	785,34		785,34	
0005 MAISON POETIQUE CARRELAGE	30/04/2016	1 924,71		1 924,71	L 20,00	1 924,71		1 924,71	
Sous-total		4 643,94		4 643,94		4 643,94		4 643,94	

Compte 21820000 / 28182000 MATERIEL DE TRANSPORT									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Val. nette
0001 VIAXEL PORSCHE S HYBRID	06/12/2016	[15 050,16]		[15 050,16]	L 25,00	15 050,16		[15 050,16]	
0002 FATBEE - VELO ELECTRIQUE	01/05/2018	2 035,22		2 035,22	L 25,00	2 035,22		2 035,22	
(Montants entre [] non totalisés)		2 035,22		2 035,22		17 085,38		2 035,22	

Compte 21830000 / 28183000 MATERIEL INFORMATIQUE									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Val. nette
0003 CANON EOS	30/04/2011	1 196,48		1 196,48	L 25,00	1 196,48		1 196,48	
0004 APPLE IMAC	07/07/2011	1 310,55		1 310,55	L 25,00	1 310,55		1 310,55	
0005 APPLE IMAC	07/07/2011	2 782,51		2 782,51	L 25,00	2 782,51		2 782,51	
0006 TOSI ORDINATEUR	10/03/2012	537,63		537,63	L 25,00	537,63		537,63	
0007 MAC AIR	10/04/2014	1 849,00		1 849,00	L 33,33	1 849,00		1 849,00	
0008 APPLE THUNDERBOLT	10/04/2014	1 097,00		1 097,00	L 33,33	1 097,00		1 097,00	
0009 APPLE MAC BOOK AIR	15/07/2015	1 078,86		1 078,86	L 33,33	1 078,86		1 078,86	
0010 APPLE MAC BOOK AIR	15/07/2015	1 324,27		1 324,27	L 33,33	1 324,27		1 324,27	
0011 FDT NAIL - I PHONE X	01/04/2018	1 107,50		1 107,50	L 33,33	1 107,50		1 107,50	
0012 La bureauutique 33 - copieur	15/06/2018	1 634,00		1 634,00	L 33,33	1 634,00		1 634,00	
0013 BOUYGUES IPHONE XR - CB	12/03/2019	526,58		526,58	L 33,33	526,58		526,58	
0014 APPLE MAC MINI SG	07/11/2019	899,00		899,00	L 33,33	899,00		899,00	
0015 FNAC - APPLE IPH11	15/05/2020	1 049,16		1 049,16	L 33,33	918,99	130,17	1 049,16	
0016 APPLE PC IMAC 27	17/07/2020	1 749,17		1 749,17	L 33,33	1 431,73	317,44	1 749,17	
0017 boullanger mac book pro	06/11/2020	1 295,00		1 295,00	L 33,33	929,29	365,71	1 295,00	
0018 IPHONE 13	12/01/2022	1 065,83		1 065,83	L 33,33	344,42	355,28	699,70	366,13
0019 SCANNER KYOCERA	28/02/2022	3 830,00		3 830,00	L 33,33	1 067,44	1 276,67	2 344,11	1 485,89
Sous-total		24 332,54		24 332,54		20 035,25	2 445,27	22 480,52	1 852,02

Compte 21850000 / 28184000 MOBILIER

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 WE LOVE VINTAGE 2 CANAPES	02/05/2015	3 900,00		3 900,00	L 10,00	2 988,92	390,00	3 378,92			521,08
0002 ARRET SUR IMAGE PHOTO	02/05/2015	1 200,00		1 200,00	L 10,00	919,67	120,00	1 039,67			160,33
0003 AGORA 6 TABOURETS DESIGN	09/11/2015	2 764,14		2 764,14	L 10,00	1 974,80	276,41	2 251,21			512,93
0004 AGORA FAUTEUIL DE BUREAU HERI	08/02/2018	1 083,33		1 083,33	L 10,00	530,52	108,33	638,85			444,48
Sous-total		8 947,47		8 947,47		6 413,91	894,74	7 308,65			1 638,82

Compte 21860000 / 28186000 OEUVRES D'ART

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 LOUIS LE KIM 5 TABLEAUX	20/11/2016	7 000,00			N.A.0,00						7 000,00
0002 Groupe des cinq - PHOTOGRAPHIE Lc	04/07/2018	1 500,00			N.A.0,00						1 500,00
0003 ARRET SUR IMAGE GALERIE	07/01/2022	3 000,00			N.A.0,00						3 000,00
0004 UGO LI SUSPENSE SUILE SUR PAPI	12/05/2022	2 800,00			N.A.0,00						2 800,00
Sous-total		14 300,00									14 300,00

Compte 26100000 / TITRES DE PARTICIPATIONS

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 TITRES PARTICIPATION	01/05/2015	[1 500,00]			N.A.0,00						[1 500,00]
(Montants entre [] non totalisés)											
Sous-total											

Compte 26110000 / TITRES DE PARTICIPATIONS - SARL XXBS

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 TITRES SARL XXBS - 50 %	04/03/2004	5 000,00			N.A.0,00						5 000,00
Sous-total		5 000,00									5 000,00

Compte 26110001 / TITRES DE PARTICIPATIONS - SNC MAMELON VERT

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 TITRES SNC MAMELON VERT - 50 %	28/09/2005	2 500,00			N.A.0,00						2 500,00
Sous-total		2 500,00									2 500,00

TITRES DE PARTICIPATIONS - SC HOLDING BEST
Compte 26110002 /

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	Ml. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 TITRES DE PARTICIPATIONS SC HOI	06/06/2017	100,00			N.A.0.00						100,00
Sous-total		100,00									100,00

Total général	63 148,17	41 248,17	49 467,48	3 340,01	37 757,33	25 390,84
----------------------	------------------	------------------	------------------	-----------------	------------------	------------------

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2023 (12 mois)		31/12/2022 (12 mois)	
Ventes de marchandises	20 000		435 000	
- Coût direct d'achat	-575		-2 201	
+/-Variation du stock de marchandises	18 350		375 023	
MARGE COMMERCIALE (I)	2 225	11.13 %	62 178	14.29 %
+ Production vendue	235 630		437 642	
+ Production stockée			-11 756	
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	235 630		425 886	
- Matières premières et appro. Consommés				
- Sous-traitance directe			2 997	
MARGE BRUTE SUR PRODUCTION (II)	235 630	100.00 %	422 889	99.30 %
MARGE BRUTE GLOBALE (I + II)	237 855	93.05 %	485 067	56.35 %
- Services extérieurs et autres charges externes	65 725		251 694	
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	172 130	67.34 %	233 373	27.11 %
+ Subventions d'exploitation	10 667		16 667	
- Impôts, taxes et versements assimilés	4 997		7 914	
- Salaires et traitements	191 267		261 960	
- Charges sociales	52 248		53 027	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-65 715	-25.71 %	-72 862	-8.46 %
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immo.	3 340		4 130	
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	7 241		7 142	
- Autres charges de gestion courante	165		11 292	
+ Transfert de charges d'exploitation			1 366	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-61 979	-24.25 %	-79 775	-9.27 %
+ Quote part sur opérations en commun				
- Quote part sur opérations en commun				
+ Produits financiers de participations	1 582		5 976	
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances	75			
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions de VMP				
- Dotations fin. aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	13 160		46 715	
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions de VMP				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-73 481	-28.75 %	-120 514	-14.00 %
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 500	
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 500			
+ Reprises sur prov. & transferts de chges except°.				
- Charges except° sur opérations de gestion	545		5 539	
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations except° aux amortissements et prov.				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	21 955		-3 039	
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
RESULTAT NET COMPTABLE	-51 526	-20.16 %	-123 553	-14.35 %



N° 2065-SD
2024

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT 54 rue Croix de Seguey 33000 BORDEAUX					
SIRET	4	0	3	5	1 8 5 0 9 0 0 0 2 7
Mél : partenaireinvestissement@gmail.com					
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Activités des marchands de biens immobiliers		
Si vous avez changé d'activité, cochez la case					

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	47 981
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
PV à long terme imposables à 15 %					
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindécies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Société d'investissement immobilier cotée	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
---	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.					

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
COMPAGNIE FIDUCIAIRE 60 avenue Gaston Cabannes 33270 Floirac			Tél:		
Tél:			Tél:		
OGA/OMGA			Viseur conventionné		
(Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 17052024 Lieu : BORDEAUX		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire: Gérant Eric SOUBESTE		
Signature :					
Examen de conformité fiscale (ECF)			Prestataire :		

Désignation de l'entreprise : SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT										1 2					
Adresse de l'entreprise 54 rue Croix de Seguey 33000 BORDEAUX										Durée de l'exercice précédent * 1 2					
Numéro SIRET * 4 0 3 5 1 8 5 0 9 0 0 0 2 7										Néant ☐ *					
										Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 3					
										Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA															
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC										
		Frais de développement *	CX		CQ										
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG										
		Fonds commercial (1)	AH		AI										
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK										
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM										
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO										
		Constructions	AP		AQ										
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 289	AS	1 289									
		Autres immobilisations corporelles	AT	54 259	AU	36 468						17 791			
		Immobilisations en cours	AV		AW										
		Avances et acomptes	AX		AY										
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT										
		Autres participations	CU	7 600	CV							7 600			
		Créances rattachées à des participations	BB	190 941	BC							190 941			
		Autres titres immobilisés	BD		BE										
		Prêts	BF		BG										
		Autres immobilisations financières *	BH		BI										
	TOTAL (II) BJ										254 089	BK	37 757		216 332
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM										
		En cours de production de biens	BN		BO										
		En cours de production de services	BP		BQ										
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS										
		Marchandises	BT	482 442	BU							482 442			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW										
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	155 291	BY							155 291			
		Autres créances (3)	BZ	104 693	CA							104 693			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC										
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE										
		Disponibilités	CF	70 319	CG							70 319			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	333	CI							333				
	TOTAL (III) CJ	813 079	CK								813 079				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW													
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM													
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN													
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 067 168	1A	37 757							1 029 411				
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR								
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :				Créances :									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise

SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....600 080.....)

Primes d'émission, de fusion, d'apport,

Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence

EK

Réserve légale (3)

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours

B1

Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *

EJ

Report à nouveau

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)

Subventions d'investissement

Provisions réglementées *

TOTAL (II)

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL (III)

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)

DETTES (4)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)

Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs

EI

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Compte régul.

Produits constatés d'avance (4)

TOTAL (IV)

Ecarts de conversion passif *

(V)

TOTAL GÉNÉRAL (I à V)

RENVOS

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital

(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)
Écart de réévaluation libre
Réserve de réévaluation (1976)

(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

Désignation de l'entreprise :		SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT				Néant	☐ *								
		Exercice N													
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	20 000	FB		FC	20 000								
	Production vendue	{													
								biens *	FD		FE		FF		
	services *	FG	235 630	FH		FI	235 630								
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	255 630	FK		FL	255 630								
	Production stockée *					FM									
	Production immobilisée *					FN									
	Subventions d'exploitation					FO	10 667								
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	45 875								
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 241								
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	319 412							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS								
	Variation de stock (marchandises)*						FT	18 350							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV								
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	111 024							
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	4 997							
	Salaires et traitements *						FY	191 267							
	Charges sociales (10)						FZ	52 248							
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{													
									Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce	HS	)	GA	3 340	
														GB	
														GC	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GD								
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GE	165							
Autres charges (12)						GF	381 391								
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	(61 979)								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)															
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH								
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI								
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 582							
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	75							
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL								
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM								
	Différences positives de change						GN								
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO								
	Total des produits financiers (V)						GP	1 657							
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ								
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	13 160							
	Différences négatives de change						GS								
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT								
	Total des charges financières (VI)						GU	13 160							
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(11 502)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(73 481)							

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	22 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	22 500	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	545	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	545	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	21 955	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	343 570	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	395 096	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	(51 526)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	
			— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	45 875
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
CESSION D'IMMOBILISATION			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	22 500	
PENALITES ND			225			
FRANCHISE DEBOSSELAGE			320			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT</u>													Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
							1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR			
			Dont Composants	M3			KS	1 289	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KV	4 644	KW		KX			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KY	17 085	KZ		LA			
		Matériel de transport *					LB	24 333	LC		LD			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LE	23 247	LF		LG			
		Emballages récupérables et divers *					LH		LI		LJ			
	Immobilisations corporelles en cours						LK		LL		LM			
	Avances et acomptes						LN	70 598	LO		LP			
	TOTAL III													
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U	160 671	8V		8W	39 370		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V					
TOTAL IV					LQ	160 671	LR		LS	39 370				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	231 269	ØH		ØJ	39 370				
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
					par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		1X				
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	1 289	ML	1 289			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	4 644	MO	4 644			
		Matériel de transport		IV		MP	15 050	MQ	2 035	MR	2 035			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	24 333	MU	24 333			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	23 247	MX	23 247			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III			IY		NG	15 050	NH	55 548	NI	55 548			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW				
	Autres participations			IØ		ØX	1 500	ØY	198 541	ØZ	7 600			
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G				
	TOTAL IV			I3		NJ	1 500	NK	198 541	2H	7 600			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	16 550	ØL	254 089	ØM	63 148				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT

Néant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 289	QA		QB		QC	1 289
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 644	QE		QF		QG	4 644
	Matériel de transport	QH	17 085	QI		QJ	15 050	QK	2 035
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	26 449	QM	3 340	QN		QO	29 789
		QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	49 467	QV	3 340	QW	15 050	QX	37 757
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	49 467	ØP	3 340	ØQ	15 050	ØR	37 757

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES									
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT										Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
		1		2		3		4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y			
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D			
		6E		6F		6G		6H			
		02		03		04		05			
		9U		9V		9W		9X			
		06		07		08		09			
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S			
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A			
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD			
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF								
	UG		UH								
	UJ		UK								
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.									10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.											

Désignation de l'entreprise : SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	190 941		UM			UN	190 941	
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT			UV			UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	155 291		155 291					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				Z1								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	10 527		10 527					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	94 166		94 166					
	Charges constatées d'avance				VS	333		333					
TOTAUX				VT	451 258		VU	260 317		VV	190 941		
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	29 344		13 504		15 840				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	10 778		10 778						
Personnel et comptes rattachés				8C	40 104		40 104						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	40 318		40 318						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	75 394		75 394						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	519		519						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	786 622		786 622						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2									
Produits constatés d'avance				8L	12 125		12 125						
TOTAUX				VY	995 204		VZ	979 364		15 840			
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	12 424		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise				SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐ *		Exercice N clos le 31/12/2023													
I. RÉINTÉGRATIONS														BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE													
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)														WA												
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE		XE														
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)				WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG																
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				RB		)														
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)				XX		XW 225														
	Amendes et pénalités				WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *				XZ																
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *														XY												
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)														I7												
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE				WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI				L7		K7													
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)										I8												
					- imposées au taux de 0 %										ZN												
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme										WN												
					- Plus-values soumises au régime des fusions										WO												
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)														XR													
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *				Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)				SW		WQ 4 480													
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro				M8															
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														Y1													
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage														Y3													
												TOTAL I		WR 4 705													
II. DÉDUCTIONS														PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE													
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *														WT													
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)														WU													
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										WV												
					- imposées au taux de 0 %										WH												
					- imposées au taux de 19 %										WP												
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW												
					- imputées sur les déficits antérieurs										XB												
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %														I6												
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *														WZ												
Mesures d'incitation	Régime des sociétés mères et des filiales *				Produit net des actions et parts d'intérêts :				Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A		XA												
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)														ZX												
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *														ZY												
	Majoration d'amortissement *														XD												
Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XF														
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)		OV		Société investissements immobilier cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA																
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC																
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB																
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)														XS													
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		XG 1 160														
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI																
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies F)		YI		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies G)		YL																
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														Y2												
III. RÉSULTAT FISCAL												TOTAL II		XH 52 686													
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)				XI						XJ 47 981													
				déficit (II moins I)																							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								ZL						XL													
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *														XO 47 981													
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN																			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT

DGFIP 2058 A 2024

Extension

[illegible]

Désignation de l'entreprise SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	97 372	
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	97 372	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	47 981	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	145 353	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	6 781	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A-2 :			▼ ligne WI		▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT</u>												Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(424 585)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserves légales – Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(123 553)			ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE							
						ZF							
	TOTAL I	ØF	(548 138)			TOTAL II	ZH	(548 138)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :					
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ						
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT						
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	28 326					
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	20 929					
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	61 770					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	111 024					
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	2 836					
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	2 161					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	4 997					
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	50 569					
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	6 582					
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØB	172 409					
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	12,00 %					
	– Numéro de centre agréé * XP						– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0						
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL									
			Plus-values à 19 % JM	Imputations JC									
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO									
			Plus-values à 19 % JP	Imputations JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations*	1	Materiel de trans	15 050	15 050		
	2	Titres de partici	1 500			1 500
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	⑪
I - Immobilisations*	1	22 500	22 500	22 500			
	2	1 500					
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		22 500				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
① Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT

Néant ☒ *

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %

❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
		À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶		❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT															Néant		☐ *														
Exercice ouvert le: 01012023 et clos le: 31122023										Données en nombre de mois				1	2																
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																															
Effectif moyen du personnel * :															YP	3,00															
Dont apprentis															YF																
Dont handicapés															YG																
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL																
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																															
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA	225 630															
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															OK																
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL	22 500															
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT																
TOTAL 1															OX	248 130															
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH	7 241															
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE																
Subventions d'exploitation reçues															OF	10 667															
Variation positive des stocks															OD																
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI	1															
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT																
TOTAL 2															OM	17 909															
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)																															
Achats															ON	3 964															
Variation négative des stocks															OQ	18 350															
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR	79 167															
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS	27 893															
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ																
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW	165															
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU																
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9																
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY																
TOTAL 3															OJ	129 539															
IV - Valeur ajoutée produite																															
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)															OG	136 500															
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)															SA	136 500															
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																															
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE																															
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case															EV	X															
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)										GX	248 130		Effectifs au sens de la CVAE *			EY	3,00														
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)															HX																
Période de référence										GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	3	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	3
Date de cessation										HR			/			/															
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																															